

Séance ordinaire
Tenue le 6 mai 2024
à 19 h 30 à l'édifice municipal

Sont PRÉSENTS à cette séance :

| | |
|---------------------------|------------------|
| Monsieur le Maire | Hervé Simard |
| Mesdames les conseillères | Caroline Chayer |
| | Janic Gagnon |
| Messieurs les conseillers | Samuel Choquette |
| | Grégoire Girard |
| | Jean Simard |
| | Claude Paquet |

Est également présente :

Nancy Girard, directrice générale et greffière-trésorière.

ORDRE DU JOUR

- 1 Vérification du quorum et lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 2 Adoption des procès-verbaux**
- 2.1** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2024
- 3 Lecture et adoption des comptes du mois**
- 3.1** Adoption de la liste des dépenses du 1er avril 2024 au 30 avril 2024 au montant de 227 646.80 \$\$
- 4 Lecture de la correspondance**
- 4.1** Invitation à l'inauguration du musée Louis-Hémon
- 4.2** Demande d'aide financière du club du Bras-débarassé
- 4.3** Demande d'achat de la société historique du Saguenay
- 5 Administration**
- 5.1** Attribution de bourses d'études
- 5.2** Ouverture d'un dossier employeur au Fonds FTQ
- 5.3** Autorisation d'une dépense de 822.76\$, plus les taxes applicables, pour le renouvellement des auto-injecteurs d'adrénaline
- 5.4** Autorisation d'une dépense de 385\$ plus les taxes applicables pour une formation offerte par l'ADMQ au sujet de la protection des renseignements personnels
- 5.5** Confirmation des travaux effectués dans le cadre du programme PRABAM
- 6 Travaux publics**
- 6.1** Autorisation d'une dépense de 2 311.82 \$, plus les taxes applicables pour l'achat d'un réservoir de carburant diesel portatif
- 7 Hygiène du milieu**
- 7.1** Aucun
- 8 Urbanisme**
- 8.1** Renouvellement du mandat des membres du CCU et autorisation d'une dépense de 800 \$ plus les taxes applicables, pour la formation obligatoire
- 8.2** Embauche d'un aide-inspecteur municipal et employé de camping pour une durée déterminée
- 9 Sécurité publique**
- 9.1** Autorisation d'une dépense de 3 514.67 \$ pour le remplacement du système de radiocommunication
- 10 Loisirs culture et vie communautaire**
- 10.1** Demande d'aide financière au volet 4 du Fonds régions et ruralité du MAMH pour la reconstruction du belvédère
- 11 Rapport des comités et informations**
- 11.1** Appui au comité du dépanneur dans leur demande d'aide financière à des projets locaux de vitalisation du volet 4 du Fonds régions et ruralité du MAMH
- 11.2** Demande d'aide financière du comité du dépanneur pour les honoraires juridiques liés à la révision de contrats
- 11.3** Demande d'aide financière du comité du dépanneur pour des frais de poste
- 12 Affaires diverses**
- 13 Période de questions**
- 14 Levée de l'assemblée**

85-05-2024

- 1 Vérification du quorum et lecture et adoption de l'ordre du jour**
- Résolution # 85-05-2024**
- Ouverture de la séance à: 19:30
- Il est proposé par: Jean Simard
- Appuyé par: Caroline Chayer
- Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté

86-05-2024

- 2 Adoption des procès-verbaux**
- 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2024**
- Résolution # 86-05-2024**
- Le procès-verbal de la séance du 2 avril 2024 a été transmis aux membres du conseil qui en ont fait la lecture avant la séance.
- Il est proposé par: Samuel Choquette
- Appuyé par: Jean Simard
- Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2024 soit accepté tel que présenté.

3 Lecture et adoption des comptes du mois

3.1 Adoption de la liste des dépenses du 1er avril 2024 au 30 avril 2024 au montant de 227 646.80 \$\$

Résolution # 87-05-2024

Considérant que conformément aux dispositions du Code municipal, le directeur général, dresse chaque mois un rapport des factures préalablement autorisées (déjà payées) ainsi qu'un journal des factures à payer en spécifiant les objets pour lesquels les dépenses ont été faites :

Considérant que, conformément aux articles 176.5 et 961.1 du Code municipal, le rapport détaillé est déposé à cette séance du Conseil;

87-05-2024

Il est proposé par:

Janic Gagnon

Appuyé par :

Grégoire Girard

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil

Que le Conseil municipal de Ferland-et-Boilleau accepte le rapport des dépenses, dont une copie est en annexe de ce procès-verbal pour la période du 1er au 30 avril 2024

Pour un montant total de 227 646.80 \$

4 Lecture de la correspondance

4.1 Invitation à l'inauguration du musée Louis-Hémon

Le conseil municipal est invité à l'activité d'inauguration du musée Louis-Hémon

4.2 Demande d'aide financière du club du Bras-débarrassé

Résolution # 88-05-2024

Considérant la demande d'aide financière reçue par l'association des clubs du Bras-débarrassé pour l'entretien du chemin;

Considérant que l'association des clubs du bras débarrassé est un organisme sans but lucratif légalement constitué;

Considérant que ce chemin public non entretenu est un accès au territoire de chasse, pêche et villégiature utilisé par plusieurs citoyens et que le conseil juge pertinent d'accorder une aide financière et technique;

Pour ces motifs,

88-05-2024

Il est proposé par:

Janic Gagnon

Appuyé par :

Claude Paquet

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil.

D'accorder un montant de 500 \$ à l'association des clubs du Bras-débarrassé pour l'entretien du chemin.

4.3 Demande d'achat de la société historique du Saguenay

Résolution # 89-05-2024

Considérant la demande présentée à la municipalité de Ferland-et-Boilleau par la société historique du Saguenay pour l'achat du livre «Fils de conquérants. Chanter le Saguenay-Lac-St-Jean avant 1960. par Francois Guérard, historien.

Considérant la volonté du conseil de participer à l'accessibilité de la connaissance et à la transmission du savoir, en plus d'appuyer un auteur et un organisme local;

Pour ces motifs,

89-05-2024

Il est proposé par:

Samuel Choquette

Appuyé par :

Grégoire Girard

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil.

D'accepter partiellement la demande de la société d'histoire et de procéder à l'achat de trois exemplaire du livre «Fils de conquérants.Chanter le Saguenay-Lac-St-Jean avant 1960.»

D'offrir deux de ces exemplaires en vente aux citoyens et de placer le troisième à la disponibilité des citoyens pour consultation

5 Administration

5.1 Attribution de bourses d'études

Résolution # 90-05-2024

Attribuant des bourses d'études de 250\$ chacune

Considérant la résolution # 70-04-2024 autorisant la distribution de deux bourses d'études d'une valeur de 250\$ chacune parmi les étudiants de niveau postsecondaire habitant sur le territoire de Ferland-et-Boilleau;

Considérant que cette offre de bourse a été publiée sur les réseaux sociaux et dans le journal local Mon Patelin;

Considérant que nous avons quatre candidatures ont été reçues, dont 1 en formation professionnelle et 3 de niveau collégial;

Considérant qu'un tirage au sort a été effectué en présence des citoyens assistant à la réunion

Pour ces motifs

90-05-2024

Il est proposé par:

Caroline Chayer

Appuyé par:

Claude Paquet

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil.

De remettre deux bourses d'études d'une valeur de 250\$ chacune à Majorick Pelletier et Anabelle Simard;

Et que le conseil de Ferland-et-Boilleau présente ses sincères félicitations aux gagnants.

5.2 Ouverture d'un dossier employeur au Fonds FTQ

Résolution # 91-05-2024

Considérant que la municipalité a adhéré, le 1er mars 2022, au régime de retraite des employés municipaux du Québec (RREMQ) et qu'elle paie sa contribution pour ses employés admissibles conformément aux exigences du programme;

Considérant que certains employés désirent cotiser au Fonds FTQ et que l'ouverture d'un dossier employeur est nécessaire à l'exécution des remises;

Considérant que le Fonds FTQ ne nécessite pas de participation de l'employeur;

Considérant que le conseil juge pertinent de permettre à ses employés d'épargner en prévision de la retraite;

Pour ces motifs

91-05-2024

Il est proposé par:

Grégoire Girard

Appuyé par:

Janic Gagnon

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil.

Que la municipalité adhère au service de prélèvement à la source de la FTQ sans participation de l'employeur;

De nommer madame la directrice générale greffière-trésorière comme responsable du dossier employeur au Fonds FTQ et responsable d'exécuter mensuellement les remises des cotisations des employés.

5.3 Autorisation d'une dépense de 822.76\$, plus les taxes applicables, pour le renouvellement des auto-injecteurs d'adrénaline

Résolution # 92-05-2024

CONSIDÉRANT que la municipalité se préoccupe de la santé et sécurité de ses employés;

CONSIDÉRANT que les auto-injecteurs de type Épipen atteindront leur date de péremption en juillet 2024 et qu'il est nécessaire que du matériel non périmé soit disponible dans chaque véhicule selon les recommandations de la CNESST;

Pour ces motifs

92-05-2024

Il est proposé par

Samuel Choquette

Appuyé par

Claude Paquet

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil.

D'autoriser la dépense d'achat de 8 seringues Épipen pour un montant de 822.76 \$

5.4 Autorisation d'une dépense de 385\$ plus les taxes applicables pour une formation offerte par l'ADMQ au sujet de la protection des renseignements personnels

Résolution # 93-05-2024

Considérant l'offre de L'ADMQ concernant la formation sur les renseignements personnels;

Considérant que le coût des formations est de 385 \$ plus les taxes applicables ;

Considérant que le conseil trouve pertinent que madame la directrice générale, greffière-trésorière Nancy Girard, puisse assister à cette formation;

Pour ces motifs

93-05-2024

Il est proposé par:

Claude Paquet

Appuyé par:

Jean Simard

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil.

D'autoriser la dépense de 385 \$ plus les taxes applicables pour la formation sur les renseignements personnels.

5.5 Confirmation des travaux effectués dans le cadre du programme PRABAM

Résolution # 94-05-2024

Relative à la reddition de compte PRABAM

Considérant que la municipalité a pris connaissance du Guide du PRABAM et s'engage à en respecter toutes les modalités s'appliquant à elle;

Considérant que la municipalité doit compléter une reddition de comptes finale pour l'obtention de la soumission dans le cadre du programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux PRABAM et soumettre à l'auditeur les informations et les documents nécessaires à la mission de procédures convenues, comme mentionné au document du Ministère à cet effet;

Pour ces motifs

94-05-2024

Il est proposé par:

Caroline Chayer

Appuyé par:

Grégoire Girard

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil.

QUE le conseil municipal entérine et confirme la réalisation des travaux visés par la reddition de comptes finale.

Que le conseil municipal s'engage à respecter toutes les modalités énoncées au guide PRABAM;

Que la firme Raymond Chabot soit mandatée pour procéder à la mission de procédures convenues, selon les exigences du programme.

6 Travaux publics

6.1 Autorisation d'une dépense de 2 311.82 \$, plus les taxes applicables pour l'achat d'un réservoir de carburant diesel portatif

Résolution # 95-05-2024

Considérant que les employés municipaux réalisent l'entretien des chemins municipaux et que le lieu de travail peut se retrouver à plusieurs kilomètres du lieu d'approvisionnement en carburant ;

Considérant que les employés municipaux doivent régulièrement réapprovisionner les réservoirs des trois génératrices appartenant à la municipalité;

Considérant la soumission obtenue de l'entreprise Services Énergétiques MT. Pour un réservoir de carburant diesel portatif au montant de 2 311.82 \$ incluant les taxes applicables.

Pour ces motifs

Il est proposé par: Jean Simard

Appuyé par: Samuel Choquette

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil.

Que le conseil municipal autorise la dépense de 2 311.82 \$, incluant les taxes applicables, pour l'acquisition d'un réservoir de carburant diesel portatif.

95-05-2024

7 Hygiène du milieu

7.1 Aucun

8 Urbanisme

8.1 Renouvellement du mandat des membres du CCU et autorisation d'une dépense de 800 \$ plus les taxes applicables, pour la formation obligatoire

Résolution # 96-05-2024

Relative au renouvellement du mandat des membres du CCU

Considérant le règlement #101-2000, ayant pour objet la constitution de comité consultatif d'urbanisme (CCU), en vigueur sur le territoire de Ferland-et-Boilleau;

Considérant la résolution 112-06-2022, nommant 2 membres élus et 3 membres non élus, pour un mandat de 2 ans se terminant le 6 juin 2024;

Considérant que l'article 3 du règlement #101-2000 accorde au conseil le pouvoir de renouveler le mandat des membres du CCU;

Considérant la volonté des membres de renouveler leur mandat et la recommandation du CCU à cet effet;

Considérant l'obligation pour les membres du CCU de suivre une formation sur le rôle du comité consultatif d'urbanisme;

Pour ces motifs

Il est proposé par: Grégoire Girard

Appuyé par : Samuel Choquette

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil.

Que le mandat des membres élus du CCU soit prolongé jusqu'aux prochaines élections prévues en novembre 2025;

Que le mandat des membres non élus soit renouvelé jusqu'au 30 juin 2026

D'accepter la dépense de 800 \$, plus les taxes applicables, pour les frais d'une formation obligatoire pour chacun des membres du CCU.

96-05-2024

8.2 Embauche d'un aide-inspecteur municipal et employé de camping pour une durée déterminée

Résolution # 97-05-2024

Considérant que l'inspecteur municipal en poste effectue environ 10 heures de travail par semaine;

Considérant qu'il y a lieu d'effectuer une tournée d'inspection du territoire et qu'il est pertinent d'ajouter du personnel pour effectuer cette tâche;

Considérant que la municipalité a également un besoin de main-d'œuvre au camping Camp d'accueil pour la saison estivale;

Considérant que monsieur Peter Conversano a soumis sa candidature pour ce poste et détient les aptitudes et compétences nécessaires à la réalisation du mandat;

Pour ces motifs

Il est proposé par: Janic Gagnon

Appuyé par : Caroline Chayer

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil.

Que le conseil désigne monsieur Peter Conversano à titre d'assistant de l'officier municipal sur le territoire de Ferland-et-Boilleau et que cette nomination soit effective immédiatement jusqu'au 31 octobre 2024;

Que le conseil désigne monsieur Peter Conversano à titre d'employé municipal au Camping Camp d'accueil pour la saison estivale 2024;

Que le conseil souhaite la bienvenue à monsieur Conversano au sein de l'équipe municipale

97-05-2024

9 Sécurité publique

**9.1 Autorisation d'une dépense de 3 514.67 \$ pour le remplacement du système de radiocommunication
Résolution # 98-05-2024**

Considérant que le territoire de Ferland-et-Boilleau comporte certains secteurs pour lesquels le réseau cellulaire n'est pas disponible ou est non efficace;

Considérant que lors d'une panne électrique prolongée, il arrive que le réseau cellulaire ne soit plus disponible;

Considérant qu'il est essentiel que les employés municipaux puissent communiquer entre eux et avec le bureau en toutes circonstances;

Considérant l'offre de service obtenue de l'entreprise Horizon Mobile pour la réparation de notre répétitrice et la fourniture de deux radios mobiles et d'une base, au montant de 3 347.10 \$ plus les taxes applicables

Pour ces motifs

98-05-2024

Il est proposé par:

Claude Paquet

Appuyé par :

Jean Simard

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil.

D'accepter la proposition de l'entreprise Horizon mobile telle que présentée, pour la somme de 3 347.10\$

10 Loisirs culture et vie communautaire

10.1 Demande d'aide financière au volet 4 du Fonds régions et ruralité du MAMH pour la reconstruction du belvédère

Résolution # 99-05-2024

Relative au dépôt d'une demande d'aide financière pour la réfection du belvédère

Considérant que le belvédère situé à l'entrée sud de la municipalité offre une vue imprenable sur le panorama et est très fréquenté par la population locale, par les motocyclistes, les campeurs et les touristes de passage;

Considérant que la structure est vieillissante et nécessite une réfection majeure;

Considérant que des demandes d'aide financières déposées à divers programmes lors des années précédentes ont été refusées;

Considérant l'axe vitalisation du volet 4 du fonds Région et ruralité du MAMH qui permet de déposer des demandes d'aide financière pour des projets permettant l'amélioration du cadre de vie et pour lesquels le financement est difficile à obtenir.

Pour ces motifs,

99-05-2024

Il est proposé par:

Claude Paquet

Appuyé par :

Caroline Chayer

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil.

D'autoriser madame Annick Simard à déposer une demande d'aide financière au montant de 50 000 \$ au Fonds région et ruralité du MAMH pour le projet de réfection du belvédère

D'autoriser madame la directrice générale, greffière-trésorière Nancy Girard, à signer les ententes de financement relatives à cette demande

11 Rapport des comités et informations

11.1 Appui au comité du dépanneur dans leur demande d'aide financière à des projets locaux de vitalisation du volet 4 du Fonds régions et ruralité du MAMH

Résolution # 100-05-2024

Considérant qu'en octobre dernier, le seul dépanneur sur le territoire de Ferland-et-Boilleau a fermé ses portes;

Considérant que cette fermeture a laissé les citoyens sans approvisionnement en denrées de base à moins de 30 km;

Considérant qu'un groupe de citoyens s'est mobilisé autour du projet de relance d'un service de dépanneur;

Considérant que la municipalité, a accepté avec l'aide de partenaires, d'assumer les coûts d'une étude de faisabilité et que cette étude, réalisée par le réseau Ici Coops en collaboration avec le comité temporaire de relance du dépanneur, démontre la faisabilité et la viabilité d'un tel service;

Considérant l'axe vitalisation du volet 4 du fonds Région et ruralité du MAMH qui permet de déposer des demandes d'aide financière pour des projets permettant l'amélioration du cadre de vie par le développement de services et pour des projets structurants sur les plans économiques, sociaux, touristiques ou culturels et pour lesquels le financement est difficile à obtenir.

Pour ces motifs,

100-05-2024

Il est proposé par:

Samuel Choquette

Appuyé par :

Claude Paquet

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil.

D'appuyer le comité de relance du dépanneur dans leur demande d'aide financière au volet 4 du Fonds régions et ruralité pour la relance d'un service de dépanneur sur le territoire de Ferland-et-Boilleau.

11.2 Demande d'aide financière du comité du dépanneur pour les honoraires juridiques liés à la révision de contrats

Résolution # 101-05-2024

Considérant que le comité de relance du dépanneur poursuit ses démarches visant la conclusion d'un bail et la signature d'une entente avec une bannière spécialisée dans l'exploitation d'un dépanneur;

Considérant la demande d'aide déposée à la municipalité, par le comité, pour la révision des contrats avant signature;

Considérant que le conseil juge pertinent d'accorder son appui au comité de relance afin que la population puisse de nouveau bénéficier d'un service de dépanneur;

Pour ces motifs,

101-05-2024

Il est proposé par:

Jean Simard

Appuyé par :

Grégoire Girard

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil.

De poursuivre l'appui du conseil au comité de relance du dépanneur;

D'assumer les honoraires juridiques, pouvant atteindre 2 000 \$, engendrés par la révision du projet de contrat avec groupe SAGA et la rédaction d'un bail par nos avocats.

11.3 Demande d'aide financière du comité du dépanneur pour des frais de poste

Résolution # 102-05-2024

Considérant que le comité de relance du dépanneur tiendra une réunion d'information de la population le 22 mai 2024

Considérant la demande d'aide déposée à la municipalité, par le comité, pour des frais de poste concernant une lettre d'invitation à la population

Considérant que le conseil juge pertinent d'accorder son appui au comité de relance afin que la population puisse de nouveau bénéficier d'un service de dépanneur;

Pour ces motifs,

102-05-2024

Il est proposé par:

Caroline Chayer

Appuyé par :

Jean Simard

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil.

De poursuivre l'appui du conseil au comité de relance du dépanneur;

D'assumer les frais de poste pour la distribution d'une lettre circulaire, au montant de 60\$.

12 Affaires diverses

13 Période de questions

14 Levée de l'assemblée

Comme tous les points à l'ordre du jour ont été discutés,

20:01

103-05-2024

Il est proposé par:

Janic Gagnon

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil.

Que la séance soit levée

Hervé Simard, maire

Nancy Girard, greffière-trésorière et directrice générale